



Le Petit Essarteur

AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

Bulletin municipal trimestriel

JANVIER 2020

N°23

Edito

Chères Essartaises, Chers Essartois,

En débutant cette année 2020, nous refermons naturellement la page de l'année 2019. Une année si particulière...

Une cérémonie mémorable

Notre commune a vécu **une fin d'année marquante à plus d'un titre**. Le 8 novembre dernier, des élèves du groupe scolaire « Le Cèdre » ont été conviés par l'association « Mondement 14 » avec leurs enseignants pour participer à la **cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu**. J'ai eu l'immense privilège de recueillir la flamme du soldat inconnu en tant que Maire aux côtés du Gouverneur militaire de Paris devant plus de 300 civils et militaires. J'entends encore le nom de notre commune résonner sous l'Arc de Triomphe à Paris. L'émotion était bel et bien présente. **La fierté des jeunes essartois présents et la mienne étaient à l'image de cette cérémonie solennelle et émouvante.**

Lors de la cérémonie du 101^{ème} anniversaire de l'Armistice dans notre commune, la flamme récupérée quelques jours plus tôt à Paris a été déposée au pied de notre monument aux morts. C'est Gabriel BAGUESSE, élève du groupe scolaire, qui a eu l'immense honneur de porter le flambeau. **Plus de 200 personnes ont participé à cet événement aux côtés de nombreuses personnalités politiques et élus.** Je remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette cérémonie : pompiers, gendarmes, musiciens, anciens combattants, élus, habitants...

Un repas de fin d'année du Comité symbolique

Je souhaite également revenir sur le **repas de fin d'année organisé par le Comité des Fêtes des Jeunes Essartois** sous l'impulsion de sa présidente, Sylvette ANGLEVIEL. L'idée de cette dernière était de remercier les nombreux bénévoles s'impliquant dans les différentes manifestations mises en place tout au long de l'année.

C'est ainsi que le 14 décembre au soir, dans la salle des fêtes, près de 50 personnes, enfants et plus grands, ont partagé un repas dans une ambiance festive et conviviale. **Ce sont ces moments privilégiés de rencontre et de partage que nous devons préserver.** C'est ce qui fait la force de notre commune. C'est ce qui m'a toujours incité à m'impliquer dès mon plus jeune âge dans ce beau village et qui ne manquera pas, j'en suis sûre, d'inciter les nouvelles générations à le faire dans les années à venir.

En ce début d'année 2020, **je formule le vœu que notre commune reste animée par cet esprit de solidarité et de convivialité** qui la caractérise tant depuis plusieurs décennies.

Les membres du Conseil municipal, que je remercie vivement pour leur implication au cours de ce mandat, se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

Belle et heureuse année à chacune et à chacun d'entre vous.

Fidèlement,

Cyril LAURENT

Maire de Les Essarts le Vicomte

SOMMAIRE

Echos du Conseil municipal.....	p.2
Zoom sur	p.2
Actualités.....	p.3
Retour en images sur.....	p.6
Dossier : élections municipales.....	p.6/7
Associations.....	p.7
Infos pratiques.....	p.7
L'agenda trimestriel.....	p.8
A votre service.....	p.8
Etat civil.....	p.8
Facebook.....	p.8
A faire.....	p.8
Les chiffres clés.....	p.8

Insolite !

RETROUVEZ LA PHOTO INSOLITE...



Edition

Le Petit Essarteur n°23 – JANVIER 2020 –

1er trimestre

Directeur de publication :

Cyril LAURENT, Maire

Crédit photos :

Commune de Les Essarts le Vicomte

Imprimerie :

REIMS COPIE – 3 rue Rogier –

51100 REIMS

Imprimé en 85 exemplaires

Distribution :

Marcel VERRIER, agent communal

> SEANCE du 5 novembre 2019 – Conseil n°6

1°) Délibération relative à l'installation de portails et d'un grillage autour de la salle des fêtes et du jardin public « Jules CLAINE »:

Le conseil municipal a retenu l'entreprise TISSERAND Adrien de LA NOUE pour effectuer ces travaux. Ces derniers devraient avoir lieu courant février 2020 pour un coût de 1660,80 € TTC pour l'installation du portail et du grillage (panneaux rigides) autour de la salle des fêtes et 1.851,44€ TTC au niveau du jardin public (portail, portillon d'accès pour le bâtiment d'Orange et panneaux rigides côté rue d'Esternay).

M. le Maire a négocié avec l'entreprise ORANGE afin que celle-ci prenne en charge l'installation du portillon permettant à ses agents d'accéder au bâtiment technique. La commune émettra un titre de recettes de 350,00€ TTC en guise de facturation.

1°) Décision modificative relative au transfert des excédents du budget annexe « Eau potable » :

Le Conseil municipal a de nouveau été invité à délibérer afin de régler cette question du transfert de la compétence « eau potable » à la communauté de communes sur le terrain budgétaire.

2°) Avis de la commune sur le projet d'exploitation d'une unité de méthanisation à CONGY (51) de la société DIGEO

Considérant que la commune de LES ESSARTS LE VICOMTE est concernée par le plan d'épandage de ce projet et que celui-ci cible une seule parcelle sur le territoire communal à savoir la parcelle ZE 6 appartenant à M. MARTIN Arnaud d'une superficie de 4 hectares 69. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'émettre un AVIS FAVORABLE concernant ce projet de création et d'exploitation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune.

> Date du prochain Conseil municipal

MARDI 14 JANVIER 2020

20h - Salle du Conseil

RAPPEL : les séances du Conseil municipal sont publiques.
Vous avez la possibilité d'y assister.



ZOOM SUR...

La campagne fleurissement 2019

> La commission fleurissement fait le bilan



La commission fleurissement s'est réunie le **19 novembre** dernier afin de dresser le bilan de l'année écoulée. Le verre de l'amitié a été offert par la commune à l'issue de la réunion pour remercier les bénévoles.

> LE FLEURISSEMENT EN CHIFFRES

Vous trouverez ci-dessous le bilan chiffré de la 5^{ème} campagne fleurissement 2019 :

857,42 € Budget fleurissement en 2019
dont 180,00 € de terreau

24 sacs de terreau soit **960 L**

17 membres de l'équipe fleurissement

> RAPPEL BUDGETS FLEURISSEMENT

Année	2015	2016	2017	2018	2019
Coût	577,47 €	937,01 €	789,84 €	659,00 €	857,42 €

Au cours du mandat mars 2014/mars 2020, ce ne sont pas moins de **3.820,74 €** qui ont été consacrés au fleurissement. De nombreux massifs de fleurs ont été créés. **+ de 100 arbres et arbustes** ont été plantés. La priorité a été donnée aux vivaces.

ACTUALITES...

> Routes dégradées pendant la campagne betteravière : Tereos interpellé

Par courrier en date du 22 décembre, M. le Maire a interpellé l'**entreprise TEREOS** de Connantre sur l'état des routes communales et départementales en raison du passage intense de camions dans le cadre de **la campagne betteravière 2019/2020** et a demandé si des fonds allaient être débloqués afin de réparer les dégâts.

Une réunion a été organisée à la demande de M. le Maire le jeudi 2 janvier en présence d'une représentante de TEREOS. Les 2 adjoints, Philippe ROLLET et Antoine DELFORGE, ont également participé à cette rencontre. A l'issue de cette réunion, **3 points à retenir** :

- 1°) *Aucune somme d'argent n'est prévue pour réparer ces dégâts ;*
 - 2°) *Réorganisation des tournées sur le secteur communal pour limiter le passage des camions (notamment les camions qui se croisent) ;*
 - 3°) *L'entreprise envisage de procéder elle même aux réparations.*
- Nous aurons plus de précisions courant février 2020.



Dégâts constatés rue de Bouchy au niveau du croisement avec le Chemin des Louans courant janvier 2020.

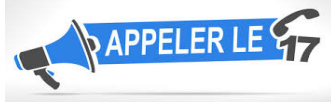
> Recrudescence de cambriolages dans le Sud-Ouest Marnais : les parlementaires alertés

Depuis plusieurs mois le nombre de cambriolages a explosé sur le Sud-Ouest Marnais. Le bâtiment communal situé sur la Place de la Mairie a par exemple été **fracturé à deux reprises en août puis en janvier**. Des boissons alcoolisées appartenant au comité des fêtes ont été dérobées ainsi que du matériel électrique.

M. le Maire a interpellé les parlementaires René-Paul SAVARY, sénateur, et Eric GIRARDIN, député de la Marne et leur a demandé d'**alerter les autorités nationales sur cette situation plus qu'alarmante**. Le général LOGEROT a été sollicité. Une réunion sur la sécurité aura lieu le lundi 13 janvier avec Mme la Sous-Préfète d'Eprenay à Sézanne au Prétoire à 9h30.



Des plaintes ont été déposées auprès de la Gendarmerie par la commune et le comité des Fêtes.



> La traditionnelle Galette des Rois

Le comité des fêtes des Jeunes Essartois et la commune ont convié les habitants de la commune à **partager la galette des rois préparée par la Boulangerie DRIOT d'Esternay**. La Présidente, Sylvette ANGLEVIEL et le Maire, Cyril LAURENT, ont pu présenter conjointement leurs vœux pour cette nouvelle année. Seulement **25 personnes** ont fait le déplacement pour cette occasion. Il faudra certainement réfléchir à une nouvelle formule dès 2021...



> Le Plan communal de sauvegarde et le DICRIM adoptés

Lors de la séance du 14 janvier dernier, le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** a été adopté ainsi que le **document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)**. Ce dernier sera distribué dans les boîtes aux lettres au cours du mois de février. Vous êtes toutes et tous invités à le conserver précieusement. Il retrace notamment les **principaux risques majeurs** auxquels la commune est confrontée et les gestes à adopter en cas de déclenchement de ce plan.



ACTUALITES...

> Rejoignez la réserve communale de sécurité civile !

L'objectif de la réserve communale de sécurité civile est **d'aider les équipes municipales en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise.**

Pour y participer, il n'y a **pas de critère particulier de recrutement**, de condition d'âge ou d'aptitude physique. L'engagement prend la forme d'un contrat conclu avec le maire. Il n'y a **pas de formation particulière** à avoir ou à suivre, mais des séances d'information et des exercices sont régulièrement organisés par la mairie (ex : 1 exercice opérationnel a été organisé en juillet 2019).



> Une ambiance conviviale pour le Repas des Anciens

Le traditionnel Repas des « Anciens » a eu lieu le **dimanche 1^{er} décembre** dans la Salle des Fêtes. Les convives ont pu profiter d'un menu proposé par **le Traiteur PROTAT d'Esternay** : dos de merlu en croûte de chorizo, Châteaubriand à la Bordelaise accompagné d'un gratin de charlottes et sa brochette de légumes confits. En dessert, un délicieux Baccara !

Ce sont **30 personnes** qui ont participé à ce repas. La musique était également au rendez-vous cette année !



> Les Pompiers d'Esternay s'intéressent à la Réserve communale de sécurité civile

Lors du **Comité de pilotage de la réserve communale** organisé le 20 novembre, M. le Maire a souhaité convier les **pompiers d'Esternay** afin qu'ils puissent expliquer aux réservistes leurs missions et les moyens dont ils disposent. Le lieutenant, **Guillaume GRUYER**, et son adjoint, **Nicolas PERDREAU**, ont pu échanger directement avec les réservistes et découvrir le fonctionnement de la réserve. Il ressort de cette rencontre une **véritable volonté de travailler ensemble**. Un exercice conjoint sera organisé au cours de l'année 2020. Les pompiers souhaitent également que les réservistes viennent visiter le centre de secours d'Esternay.



> Les décorations de Noël installées tardivement mais installées quand même... ! 😊

Les bénévoles se sont donnés rendez-vous le 21 décembre dernier afin de **décorer notre village à l'approche des fêtes**. Une date quelque peu tardive en raison d'un temps capricieux depuis plusieurs semaines. Merci aux bénévoles qui se sont investis dans **la préparation et l'installation de ces décorations** ce samedi matin glacial: Cynthia, Annick, Pato, Philippe et Cyril. Une mention particulière pour Christian et Odile qui ont installés et décorés le sapin de la Paimbaudière ainsi que pour Annick qui a pris de son temps pour réaliser les paquets cadeaux. L'année prochaine, on s'y prend plus tôt, soyez en assuré !



ACTUALITES...

> Les élèves sous l'Arc de Triomphe à Paris aux côtés de M. le Maire

Les **élèves de CE2/CM1/CM2** du groupe scolaire de Les Essarts le Vicomte ont eu le plaisir d'être conviés à la cérémonie du ravivage de la Flamme de la tombe du Soldat inconnu au pied de l'Arc de Triomphe par l'**association « Mondement 14 »**. Un voyage organisé par le Lieutenant-Colonel HENNEQUIN, vice-président de cette association engagée dans le **devoir de mémoire**. Départ de la commune en car à 9h30 le vendredi 8 novembre direction **les Invalides** pour visiter le Musée de la Guerre. Un petit détour pour une photo au pied de **la tour Eiffel**. En fin de journée, cérémonie aux côtés du Gouverneur militaire de Paris. Une journée inoubliable !



Cérémonie du ravivage de la flamme au pied de l'Arc de Triomphe à Paris
8 novembre 2019



Communauté de Communes de
Sézanne Sud-Ouest Marnais

Service clientèle :

03.26.42.52.33

(du lundi au vendredi – 9h à 12h et de
14h à 17h)

Promenade de l'Aube – ANGLURE

> La CCSSOM reprend la gestion de l'eau potable sur notre commune

Avant le 1^{er} janvier 2020, l'eau potable était fournie par **la société SAUR** (distribution, facturation et éventuelles interventions).

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la **communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais (CCSSOM)** a repris la gestion de l'eau potable sur notre commune. Elle assurera ce service en direct et sera donc **la seule interlocutrice des usagers**. Le prix de l'eau ne changera pas. L'eau continuera d'être fournie dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, sans changement technique pour les usagers ni aucune démarche de leur part.

Si vous avez autorisé jusqu'ici la **mensualisation ou le prélèvement automatique à échéance** des factures semestrielles et que vous souhaitez continuer selon la même formule, renvoyez rapidement l'adhésion au prélèvement automatique joint au courrier que vous avez reçu **avant le 15 janvier 2020**. Le premier prélèvement mensuel aura lieu en avril 2020.

Pour le paiement par chèque et TIP transmis à la Trésorerie de Lille, carte bancaire et virement sur internet ou en espèce à la Trésorerie de Sézanne, aucune démarche n'est nécessaire.

RETOUR EN IMAGES SUR...

>> La cérémonie du 101^{ème} anniversaire de l'Armistice

La cérémonie du 11 novembre 2019 restera à jamais gravée dans les mémoires des essartois et essartoises présents. Les élèves du groupe scolaire « Le Cèdre » accompagnés de leurs enseignants ont pu chanter l'hymne national. **La flamme du Soldat inconnu a été emmenée jusqu'au monument aux morts rénové par un élève encadré par des pompiers.**

De **nombreuses personnalités politiques** ont fait le déplacement pour cet événement particulier suite à l'invitation de M. le Maire : Danielle BERAT et Annie COULON, conseillères départementales, Patrice VALENTIN, Maire d'Esternay et conseiller régional, René-Paul SAVARY, sénateur de la Marne, Eric GIRARDIN, député de la Marne ainsi que de nombreux Maires des communes voisines. **Mme la Sous-préfète, Odile BUREAU, a présidé la cérémonie accompagnée du Lieutenant-colonel HENNEQUIN, Vice-président de l'Association « Mondement 14 ».** Un grand merci aux pompiers d'Esternay et des communes voisines, aux musiciens de la Fraternelle de Villenauxe-la-Grande, aux enseignants du groupe scolaire, aux parents d'élèves, aux habitants mais aussi aux bénévoles du comité des fêtes ainsi qu'aux conseillers municipaux pour leur aide.



Gabriel BAGUESSE a eu l'immense honneur de porter la flamme du Soldat inconnu au cours de cette cérémonie



>> ELECTIONS MUNICIPALES 2020 en 4 questions

Vous trouverez ci-dessous les informations importantes relatives aux élections municipales 2020 :

1°) Combien de conseillers municipaux à élire ?

La commune de LES ESSARTS LE VICOMTE doit procéder à l'élection de **11 conseillers municipaux**.

2°) Faut-il effectuer une déclaration de candidature ?

OUI. Les candidats présentent obligatoirement une candidature individuelle. A ce titre, contrairement aux élections dans les communes de 1 000 habitants et plus, les candidats ne se présentent pas sur une liste.

3°) Est-il possible de regrouper des candidatures ?

OUI. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un scrutin de liste, les candidats **ont la possibilité de présenter une candidature dite groupée**. Sans que les candidatures ne soient liées entre elles, les candidats peuvent regrouper leur présentation sur un même bulletin de vote.

DOSSIER

> LES DATES CLES

27 février 2020 – 18h

Date limite pour déposer les candidatures en Sous-préfecture d'Epernay

Jeudi 05 mars

Date limite de dépôt des demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins au titre de l'article L. 30 du code électoral

Dimanche 15 mars

1er tour des élections municipales

DOSSIER >> ELECTIONS MUNICIPALES 2020 (suite)

Pour autant, la candidature groupée se distingue d'une candidature de liste, dans la mesure où les déclarations de candidature et le décompte des suffrages restent individuels.

4°) Quel est le mode de scrutin ?

Il s'agit du **scrutin plurinominal majoritaire à deux tours. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat** y compris en cas de **candidature groupée**, c'est-à-dire lorsque plusieurs candidats ont manifesté leur volonté de présenter leur candidature ensemble sur un même bulletin de vote.

Vous pouvez retrouver le *Guide des élections municipales pour les communes de moins de 1000 habitants* sur le site internet du Ministère de l'intérieur :

<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Elections-municipales-2020/Guides-des-elections-municipales-2020>

> LES DATES CLES

Entre le vendredi 20 et le dimanche 22 mars

Date d'installation du conseil municipal et d'élection du maire et des adjoints lorsque le conseil municipal est élu au complet dès le premier tour

Dimanche 22 mars

2^{ème} tour des élections municipales

ASSOCIATIONS

> Un magicien pour le Noël des enfants

Le Comité des Fêtes a convié les enfants pour participer au traditionnel **Noël des Enfants** qui s'est tenu dans la salle des fêtes. Cette année, c'est **Nicolas le magicien** qui a joué de nombreux tours face à des enfants très souvent médusés.

L'association a ensuite convié les parents et enfants présents à partager le verre de l'amitié et à manger de bonnes brioches bien chaudes.



> Nouveauté : repas de fin d'année du Comité !

Le Comité des Fêtes des Jeunes Essartois (CFJE) a souhaité convier les bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année dans les différentes manifestations pour partager **un repas de fin d'année**. La Présidente, Sylvette ANGLEVIEL, a remercié au nom de l'association, l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement. Ce ne sont **pas moins de 50 personnes** qui ont pu trinquer ensemble et déguster la tartiflette préparée par un traiteur pour l'occasion. Nul doute que ce repas va vite devenir un évènement attendu à l'échelle de notre commune. **Rendez-vous est pris pour décembre 2020 !**



INFOS PRATIQUES

> Les tarifs location

Les tarifs pour la location de la Salle des Fêtes pour les habitants **en période hivernale** (1^{er} octobre au 30 avril) sont les suivants :

- ½ journée : **60 €**
- Journée : **100€**
- Week-end : **140 €**

> La déchetterie

Les horaires de la déchetterie d'Esternay sont les suivants :

- 1^{er} octobre au 31 mars**
- Lundi de 14h à 17h30
 - Mercredi de 14h à 17h30
 - Samedi de 9h à 12h 14h à 17h30.

> Accès mini-stade

Pour accéder au mini-stade, vous devez être détenteur d'un **« Pass mini-stade annuel »**. Vous devez faire une demande en Mairie. L'accès se fait par le portillon rue d'Esternay. Plus d'informations en Mairie ou par mail.

L'AGENDA TRIMESTRIEL



Dates communiquées sous réserve d'éventuels changements de dernières minutes ! Liste non exhaustive.

> JANVIER

DIMANCHE 12 JANVIER

Galette des Rois – Vœux de la commune et du Comité des Fêtes des Jeunes Essartois

> FEVRIER

LUNDI 10 FEVRIER

Conseil municipal – 20h

JEUDI 27 FEVRIER

Date limite pour le dépôt des candidatures pour les élections municipales

> MARS

DIMANCHE 15 MARS

1^{er} tour – Elections municipales

DIMANCHE 22 MARS

2^{ème} tour – Elections municipales

A VOTRE SERVICE...

PERMANENCES DU MAIRE

Janvier

Samedi 4 janvier
Samedi 18 janvier

Février

Samedi 1^{er} février
Samedi 15 février

Mars

Samedi 7 mars



10h-12h

HORAIRES SECRETARIAT

MARDIS

15h30 – 18h30
et

1^{er} et 3^{ème} SAMEDIS
de chaque mois

10h00 – 12h00



CONTACTS

Par courrier...

Mairie - 3, rue de Bouchy
51310 LES ESSARTS LE VICOMTE



Par courriel...

commune-essarts-vicomte@orange.fr



Par téléphone...

03.26.80.42.24 – Maire : 06.83.22.10.11



Sur le site internet...

www.les-essarts-le-vicomte.fr

ETAT CIVIL

PACS

7 décembre 2019
FERNANDEZ Aurore
et
SIMON Vincent



FACEBOOK

815 J'aime

Rejoignez nous et partagez !

A faire...

Elections municipales

1^{er} tour

DIMANCHE 15 MARS 2020

2^{ème} tour

DIMANCHE 22 MARS 2020

LES CHIFFRES CLES

350 €

Prix facturé à l'entreprise Orange par la commune pour l'installation d'un portillon

3.162,24€

Coût TTC de la réfection complète du grillage autour de la Salle des fêtes et du jardin + 2 portails + 1 portillon

+ 200

Nombre de participants à la cérémonie du 101^{ème} anniversaire de l'Armistice en 2019

857,42 € €

Coût total du fleurissement en 2019



ÉLECTIONS MUNICIPALES
2020
15 ET 22 MARS 2020

Les **cartes électorales** seront distribuées dans chaque boîte aux lettres au cours de la 1^{ère} quinzaine de mars. A défaut, elles seront à votre disposition au bureau de vote.